

## Le mot du Maire

Le soleil étant revenu dans notre presqu'île médocaine, je profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter de bonnes vacances. Comme nous l'avons projeté en conseil municipal certains chemins blancs ont été restaurés. Malheureusement les subventions que nous devons recevoir tardent à venir décalant en conséquence l'accomplissement des travaux que nous devons réaliser, en particulier le chemin de LIQUENDREAU. Nous comprenons parfaitement le mécontentement de certains habitants de ce secteur que nous essaierons de satisfaire le plus rapidement possible.

Nous avons repris l'étude du PLU et il semblerait que les terrains susceptibles d'être urbanisés seront de plus en plus restreints. Le jour où nous ferons l'enquête publique avec un commissaire enquêteur, je ne saurais trop vous donner comme conseil de venir le rencontrer afin de lui présenter vos doléances. Comme vous le savez également, le 6 juillet 2013 nous avons eu l'honneur de baptiser notre stade du nom d'une personne qui a beaucoup donné de son temps et de son amour pour l'essor du football à Queyrac : Monsieur Jean-Claude BAUDOUX. Cette cérémonie a eu lieu en présence de Madame la Députée, Monsieur le Conseiller Général de Lesparre, Monsieur le Conseiller Régional s'étant excusé, pris par d'autres obligations en Allemagne, les élus de la commune, les Maires de Vendays et de Gaillan. Le stade municipal de Queyrac a ainsi pris l'appellation de Jean-Claude BAUDOUX.

Amicalement à tous.

Urbain SEBIE

### Plan communal de sauvegarde

Un registre nominatif, disponible en mairie, est destiné à l'inscription des personnes vulnérables et fragilisées (détresse, isolement...). N'hésitez pas à inciter des personnes qui seraient susceptibles d'être concernées, à se faire connaître. Ces inscriptions permettent d'agir en cas de crise (canicule, aléas climatiques...) afin d'organiser une aide éventuelle.

### SOMMAIRE

**Page 2**

Etat civil 2012

**Page 3**

Patrimoine Voirie Finances

**Page 4**

SIRP

**Page 5, 6, 7**

Services

**Page 8, 9, 10**

Vie associative

**Page 11**

Exposition artisanale

**Page 12**

Affiche fête Saint Roch

La Fête de la  
Saint-Roch

du 16 au 19 août

Programme en dernière page

Concours de dessins  
Exposition à la salle  
des fêtes du vendredi  
au dimanche

Journées du  
Patrimoine  
14 et 15 septembre



**Direction de la publication :** M. Urbain Sébie

**Dépôt légal :** A parution

**Secrétaires de rédaction :** Secrétariat de mairie

**Comité de rédaction :** Le Conseil Municipal

**Imprimerie :** Copifac      N° ISSN : 1291.2247

**Tirage :** 750

# État civil 2012

## NAISSANCES

**Baptiste BOUILLEAU**  
01 janvier 2012

**Alice Marie ESTOUP**  
08 mars 2012

**Emilie Jeanne ESTOUP**  
08 mars 2012

**Fanny Jeanne-Isabelle MASSET**  
19 avril 2012

**Emmy CHAPELLAN**  
07 mai 2012

**Romane Malory Gaëlle DASPET VOLPILLIERE**  
21 juillet 2012

**Elias Henry-Daniel Marc-Antoine Charly  
GENDRO CASSAGNE**  
04 septembre 2012

**Ambre Clara MARCOULET**  
07 octobre 2012

**Eléa DURAND**  
13 octobre 2012

**Bryan Yullyvan MAUDET**  
21 novembre 2012

**Marius Gino Jean-Paul MIQUAU**  
10 décembre 2012



## DECES

**Marie Jeanne MAGNAN veuve NUTER**  
05 janvier 2012

**Marie Louise BERNARD épouse CHAGNEAU**  
09 février 2012

**Roland Serge LABOUCHERIE**  
16 février 2012

**Françoise Marie Thérèse Jeanne BINOT épouse de BECHADE**  
24 mars 2012

**Pierrette Simone BARATEAU épouse IZARD**  
09 avril 2012

**Josette Louise PONCHON épouse BOISTEAU**  
24 mai 2012

**Serge MUSSET**  
22 mai 2012

**Roger FORT**  
05 septembre 2012

**Jean-Louis Robert LAROCHE**  
13 septembre 2012

**Georges Claude BAUDOUX**  
18 septembre 2012

**Jeanne Hélène BARBOTEAU veuve LAMBERT**  
23 septembre 2012

**Henriette Fernande VIROLLAUD épouse THUNES**  
04 octobre 2012

**Elfride-Käte LOSCHEN veuve GUYARD**  
12 octobre 2012

**Claudette Charlotte Elisabeth BOURGEAUD épouse LAURENT**  
23 octobre 2012

**Joséphine ARMATI veuve BOULERIS**  
31 octobre 2012



## MARIAGES

**Benjamin Johann Jérémy COUPE  
& Marion Catherine Sandra TRASSARD**  
16 juin 2012

**Frédéric Bruno PARACHOUX  
& Anne Sophie Aurore CHAIGNEAU**  
16 juin 2012

**Patrice Jacques SIMONY  
& Véronique Marie-France MARCHAL**  
11 août 2012

**Manuel ALBA ANGULO  
& Anne Laure Maya SALAGOÏTY**  
25 août 2012



# Patrimoine – Voirie – Finances

## FINANCES COMMUNALES

### Taxes locales

Le taux des trois taxes a été augmenté de 1,5 %.

|                       | 2012    | 2013    |
|-----------------------|---------|---------|
| Taxe d'Habitation     | 10,83 % | 10,95 % |
| Taxe Foncier Bâti     | 13,28 % | 13,43 % |
| Taxe Foncier Non Bâti | 42,90 % | 43,39 % |

### Compte Administratif 2012

|                              | Fonctionnement          | Investissement          |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Dépenses                     | 663 233,59 €            | 188 916,29 €            |
| Recettes                     | 919 186,19 €            | 85 885,17 €             |
| Reste à réaliser en dépenses |                         | 27 470,00 €             |
| Résultat de clôture          | 255 952,60 € d'excédent | 130 501,12 € de déficit |

**Résultat global de clôture** : 125 451,48 € d'excédent.

### Budget Primitif 2013

**La section de fonctionnement s'équilibre** en dépenses et en recettes à la somme de **918 810,56 €**.

| Dépenses                               |              | Recettes                            |              |
|--|--------------|-------------------------------------|--------------|
| Charges à caractère général            | 229 955,52 € | Atténuation de charges              | 22 000,00 €  |
| Charges de personnel                   | 344 025,51 € | Produits des services               | 55 250,00 €  |
| Autres charges de gestion courante     | 131 212,00 € | Impôts et taxes                     | 364 063,00 € |
| Charges financières                    | 18 407,72 €  | Dotations et participations         | 332 201,00 € |
| Charges exceptionnelles                | 2 000,00 €   | Autres produits de gestion courante | 19 400,00 €  |
| Virement à la section d'investissement | 157 492,02 € | Résultat reporté                    | 125 451,48 € |

Ces dépenses et recettes représentent les sommes les plus importantes relevées sur le budget 2013. Ce qu'il faut retenir surtout c'est le résultat de clôture faisant ressortir **un excédent budgétaire de 125 451,48 €**.

**La section d'investissement s'équilibre** en dépenses et en recettes à la somme de **361 422,35 €**.

## FINANCES DU TRANSPORT SCOLAIRE

### Compte Administratif 2012

Fonctionnement :

Dépenses 12 154,01 €  
Recettes 39 310,89 €

Résultat de clôture d'excédent : 27 156,88 €

### Budget Primitif 2013

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 40 156,00 € en section de fonctionnement.

## PATRIMOINE

### Projets réalisés :

Géolocalisation sur trois véhicules.  
Pose de panneaux de signalisation.  
La hotte de la cuisine du foyer rural a été réparée et non remplacée comme prévu au départ (économie de 2 000 €).

### Travaux réalisés par le service technique :

Réfection du plafond au club house du stade.  
Peinture des portes du stade et du club house.  
Réalisation d'une terrasse à chaque gîte.



## **FINANCES :**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Fonctionnement : dépenses 25 282,05 € recettes 40 661,29 €

Investissement : dépenses 31 980,39 € recettes 18 845,35 €

### **BUDGET PRIMITIF 2013**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 41 631,20 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 43 003,04 €.

### **TRAVAUX**

Ecole de Queyrac : la réfection de la toiture (2<sup>ème</sup> tranche) bien que prévue au budget ne sera pas faite cette année car le dossier de subvention n'a pas été encore examiné par le Conseil Général.

Ecole de Jau : pas de projet prévu

### **EFFECTIFS DU R.P.I. RENTREE SCOLAIRE 2013 : 176 élèves**

| Classes  | Effectifs   | Enseignants                   | Commune |
|----------|-------------|-------------------------------|---------|
| TPS /PS  | 8 + 15 = 23 | Melle Lalanne / M. Lafourcade | Queyrac |
| MS       | 20          | Mme Mollier                   | Jau     |
| GS       | 16          | Mme Schiesari                 | Jau     |
| CP       | 15          | Mme Chapellan Balesta         | Jau     |
| CP / CE1 | 12          | Mme Folletête                 | Jau     |
| CE1      | 20          | Mme Sarramagna                | Queyrac |
| CE2      | 26          | Mme Pierre Cuisse             | Queyrac |
| CM1      | 25          | Mme Delmas                    | Queyrac |
| CM2      | 19          | Mme Lafourcade                | Queyrac |

### **RAMASSAGE SCOLAIRE :**

Gratuit, il sera assuré par Monsieur Cavallès ou Monsieur Fauvel accompagné de Mme Musset ou Mme Streveler ou Mme Monteiro.

Le ramassage des élèves domiciliés dans le bourg ne pourra toujours pas être assuré, étant donné le nombre élevé d'enfants à transporter. Le circuit de ramassage (de l'abribus à l'école le matin et inversement le soir) sera défini plus précisément à la suite des nouvelles inscriptions pour la rentrée. Le départ aura lieu à 8h05 et l'arrivée à l'école, à 8h30. Ensuite, le car de Queyrac partira à 8h35 pour Jau. Le soir, les horaires ne changent pas. Tous les enfants scolarisés à Jau y compris ceux du bourg, seront pris en charge entre l'école de Queyrac et celle de Jau le matin et inversement le soir.

### **RYTHMES SCOLAIRES :**

La mise en place de la semaine de quatre jours et demi de classe que certaines communes lancent dès la rentrée de septembre 2013 ne concernera pas le RPI de Jau-Queyrac. **Cette réforme sera lancée en septembre 2014.**

## **RENTREE SCOLAIRE LE MARDI 3 SEPTEMBRE**

### **INFORMATION AUX FAMILLES**

Les parents dont les enfants fréquenteront l'école de Queyrac, et qui souhaiteront profiter des services périscolaires (cantine, accueil du matin ou du soir, ramassage ou transport intercommunal) doivent impérativement remplir le dossier d'inscription qui sera distribué dès les premiers jours de la rentrée des classes.

Ce document doit être complété et remis aux animatrices avec tous les éléments nécessaires le plus rapidement possible. Dans le cas contraire ces services pourraient être refusés à votre enfant.

Merci de votre compréhension.

# Services

## TRANSGIRONDE

### Transport en commun

#### Tarifification unique :

Tous les adultes (de plus de 20 ans) bénéficient, sans condition particulière, d'un aller-retour pour 4 €.

#### Tarif estival moins de 20 ans :

Un ticket unique à 2.50 € l'aller-retour effectué dans la journée sur toutes les lignes du réseau Transgironde.

Les jeunes inscrits au transport scolaire du département peuvent voyager **gratuitement** sur la totalité du réseau Transgironde en dehors des périodes scolaires.

#### Tarif Horizon :

Vous êtes en situation de précarité, le titre Horizon vous est délivré sur présentation de pièces justificatives, si vos revenus ne dépassent pas un certain seuil de ressources.

Il vous permet de bénéficier d'une réduction de près de 90% sur le réseau Transgironde, soit 0,30 € par voyage.

### En mairie

**Ouverture du lundi au vendredi  
8h30 / 12h30 -- 13h30 / 17h00**

**Fermée le mardi et jeudi après midi**  
☎ 05 56 59 80 50

[mairie.de.queyrac@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.queyrac@wanadoo.fr)

**Dossier d'aide sociale :** s'adresser à  
Madame Véronique Chambaud.

**Le relais assistance maternelle  
(RAM)** se réunit deux mardis par mois  
à l'ancien logement de fonction des  
écoles.

### Plan Modalis

En association avec la Région Aquitaine, le département de la Gironde et la Communauté de Bordeaux ont édité le plan Modalis.

Ce plan permet de visualiser tous les trajets possibles en transport en commun dans la région (Tbc, Transgironde et Ter Aquitaine) à partir d'un point, d'une adresse, d'une commune ou d'un lieu public.

Une version éditable est proposée en téléchargement et est consultable sur internet à l'adresse suivante : [www.planmodalis.fr](http://www.planmodalis.fr)

Le plan Modalis sera affiché dans les principaux lieux de correspondances et les principales gares de Gironde.

Une plaquette d'information est disponible en Mairie.



## RAPPEL GENERAL

### **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES commune de Queyrac**

| Type de bacs   | Secteurs         | Jours    | Moment de la journée* | Fréquence                              |
|--|------------------|----------|-----------------------|--|
| <b>Bac « tout-venant »<br/>+<br/>Bac bio déchets</b> | Toute la commune | Mardi    | Après-midi            | 1 fois par semaine                     |
| <b>Bac emballages/papier<br/>+<br/>Bac à verre</b>   | Toute la commune | Mercredi | Après-midi            | Tous les 15 jours<br>Semaines impaires |

#### Informations

**Jours fériés non collectés\***

jeudi 15 août, vendredi 1er novembre

\* La collecte sera décalée d'un jour jusqu'à la fin de la semaine concernée

## Incinérations de végétaux

Du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 14 mars 2014, une dérogation peut être accordée aux particuliers pour brûler leurs végétaux (pour leur compte et à titre non professionnel), en l'absence de tout autre moyen autorisé permettant leur stockage ou leur évacuation à la déchetterie. Et sous réserve du respect des dispositions sécuritaires prévues à l'article 8-3 du règlement du département de protection de la forêt contre les incendies.

Le particulier doit alors déposer une demande en mairie et respecter les dispositions de l'annexe 4 du règlement sanitaire départemental.

Les dates de délivrance des autorisations pourront toutefois être modifiées par arrêté préfectoral.

### **Interdiction totale DU 01 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE**

*A l'exception des propriétaires et de leurs ayants droit, il est interdit à quiconque d'allumer un feu à l'intérieur et dans un périmètre de 200m autour des bois, forêts, plantations, reboisement ainsi que les landes ou friches.*

## DECHETTERIES

|                      |                 |                | JOURS ET HEURES D'OUVERTURE |               |
|----------------------|-----------------|----------------|-----------------------------|---------------|
| Communes             | Adresses        | Téléphones     | Matin                       | Après-midi    |
| JAU DIGNAC<br>LOIRAC | 9 chemin Pontac | 05.56.09.50.13 | <i>du mardi au vendredi</i> |               |
|                      |                 |                | 9h00 – 11h50                | fermée        |
|                      |                 |                | <i>samedi</i>               |               |
|                      |                 |                | 8h00 – 12h00                | 13h30 – 17h20 |
| LESPARRE             | Route d'Hourtin | 05.56.41.16.23 | <i>du mardi au samedi</i>   |               |
|                      |                 |                | 8h30 – 12h00                | 14h00 – 17h20 |

### Les déchets acceptés

Déchets des professionnels ; L'accès des professionnels est fonction du type de déchets et du volume à déposer.

Certains déchets, de par leur nature, leur dimension ou leur poids, ne peuvent pas être collectés parmi les ordures ménagères. Les déchetteries vous permettent de les évacuer et de les valoriser par le recyclage.



SOLVANTS  
DILUANTS



GRAVATS / INERTES



GROS  
ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS  
MÉNAGERS



BOIS



DÉCHETS DANGEREUX  
DES MÉNAGES



BATTERIES



CARTONS



DÉCHETS VERTS



TOUT-VENANT



VERRES



LAMPES



HUILES DE FRITURE



JOURNAUX / REVUES



PILES  
ET ACCUMULATEURS



HUILES DE VIDANGE

## Elections

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 9 et 16 mars 2014. Elles seront impactées par la réforme qui a été mise en place par le gouvernement cette année.

En premier lieu, le seuil des communes concernées par le scrutin de liste est passé de 3500 à 1000 habitants. **Concrètement, le panachage n'est plus autorisé.** Tout bulletin de vote présentant une liste modifiée ou incomplète avec l'ajout ou la suppression d'une personne, sera considéré comme nul. Les votes ne seront donc pas comptabilisés. De plus, les candidatures de liste incomplète seront prohibées. Chaque liste devra faire apparaître la parité avec la mise en place de l'alternance homme/femme.

Autre grande nouveauté : le fléchage des personnes, sur chaque liste, se portant également candidate pour le conseil communautaire (CDC Pointe du Médoc). Les électeurs procéderont ainsi à deux élections.

Enfin, la proportionnalité sera instaurée. Cela implique l'attribution des postes en fonction du nombre de voix obtenu par chaque liste. Ce qui risque d'engendrer dans certaines communes l'absence de second tour.

N'oubliez pas que toute inscription sur les listes électorales doit se faire en Mairie jusqu'au mardi 31 décembre 2013 (12h30) avec la présentation de la carte d'identité et un justificatif de domicile (facture d'électricité, eau, ordures ménagères – pas de portable). En revanche, l'inscription se fera d'office pour les jeunes qui auront 18 ans cette année ou l'année prochaine, avant le 16 mars 2014.

## Recensement Militaire

Le parcours de citoyenneté se fait en 3 étapes, la première étant intégrée dans l'enseignement scolaire.

La seconde étape est une démarche civique essentielle. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 tous les jeunes Français garçons ou filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation leur est remise. Elle permettra de pouvoir passer examen et concours jusqu'à leur majorité.

La troisième étape se situe entre le 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> anniversaire du jeune. C'est la Journée d'Appel de la Préparation à la Défense (JAPD). Cette JAPD permet de rappeler aux jeunes que les forces armées et pouvoirs publics agissent chaque jour pour que la paix puisse exister.

A la fin de cette journée un certificat de participation leur est remis, celui-ci est exigé pour l'inscription à tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette partie du parcours permet également de montrer aux jeunes les différentes opportunités professionnelles que propose l'armée (500 métiers).

## La poste de Queyrac

Accueil

19 rue du 19 mars 1962 .....☎ 36 31

Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**

De 9h30 à 12h00

**La poste sera fermée du 12 au 31 août 2013.  
Une permanence sera tenue au bureau de tabac  
Chez Madame Garrouste.**

## La poste de Lesparre-Médoc

Plateforme de distribution du courrier, service consommateur  
ZAC Belloc.....☎ 36 31

Accueil

2 place gambetta .....☎ 36 31

Heures d'ouverture

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi**

9h00 -12h00 // 13h30 - 17h00

**Mardi**

9h00 -12h00 // 13h30 - 16h30

**Samedi**

9h00 - 12h00

Site internet [www.laposte.net](http://www.laposte.net)

## S.O.S EMPLOI MEDOC

### Une association à votre service

**RECRUTE HOMMES ET FEMMES AYANT DES  
CONNAISSANCES ET UNE EXPERIENCE EN**

**Agent de nettoyage – Aide à domicile**

**Secteurs Nord Médoc ; Lesparre ; Pauillac  
(public prioritaire)**

### EMPLOYEURS : Déduction d'impôts !

Aide ponctuelle ou régulière  
au ménage, jardinage, petit bricolage.

### Surtout n'hésitez pas à la contacter

7 cours du Maréchal Leclerc  
2<sup>ème</sup> étage 33340 Lesparre Médoc

☎ 05 56 73 34 40

## Formation professionnelle en Médoc

Le Conseil Régional Aquitaine, Pôle Emploi et la Mission Locale du Médoc organisent le 4<sup>ème</sup> Forum de la formation professionnelle en Médoc.

Il se déroulera le  
**jeudi 12 septembre 2013**  
**à l'espace François Mitterrand à Lesparre Médoc**

Lors de ce forum, toute personne en recherche d'emploi et/ou de formation pourra s'informer sur les possibilités de formations financées par le Conseil Régional Aquitaine et Pôle Emploi en Médoc.



### Association Archéologique et Sauvegarde du Patrimoine Los Beilh Peyros Du Cayrac

Chers sociétaires et habitants de Queyrac, les travaux de l'association avancent. Les membres actifs du bureau, dont l'activité au sein de l'association était de récolter divers renseignements historiques et archéologiques sur la commune (vieux documents, photographies anciennes, relevés sur le terrain) seront en mesure de proposer un ouvrage bien sûr modeste car non exhaustif au regard des documents qu'ils n'ont pu étudier parce qu'ils n'ont pas été communiqués sur la préhistoire et histoire de Queyrac.

En ce qui concerne la Chapelle Saint Roch dont nous avons la responsabilité du mobilier et des diverses visites (groupes ou particuliers), nous allons mettre l'accent sur la restauration du mobilier suivant la main d'œuvre bénévole, que nous espérons nombreuse, avant les journées du Patrimoine.

Mais avant tout cela nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de la fête de la Saint Roch lors de l'exposition où nous pourrions répondre à toutes vos questions.

A bientôt, venez nombreux.

**La Présidente**  
**Pilar GOTORBE**

### Cercle Queyracais des Fils d'Argent

Un groupe d'adhérents se retrouve chaque jeudi à 14 heures dans la salle polyvalente pour partager un moment d'amitié et de loisir et oublier les soucis quotidiens.

Vous pouvez jouer à la belote, au triamino avec un goûter gratuit. Une fois par mois, loto ou repas au restaurant.

Pendant l'été les rencontres se poursuivent sauf le jeudi 15 août.

Durant l'été il n'y a pas de chorale.

Calendrier : 22 août : pique-nique

26 septembre : loto

Fin octobre : repas au restaurant

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

**Le Président**  
**Martial BERNARD**

### « Rando-Plaisir »

*Pour tout renseignement complémentaire*

*Pierre 05 56 59 80 84 ou*

*Colette 05 56 59 83 08*

A bientôt dans vos baskets !!

### Football club Médoc Atlantique

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 15 Juin 2013 au Club House de VENDAYS. Les trois maires Messieurs Urbain SEBIE, Michel BIBEY, Brice HENRI étaient présents et ont félicité tous les bénévoles qui ont mené à bien le club. Les membres du bureau ont été reconduits par vote à l'unanimité.

Il en ressort : une saison houleuse pour les séniors et juniors, et des résultats satisfaisants pour notre « ECOLE DE FOOT ».

La prochaine saison se prépare et vous pouvez déjà vous rapprocher de vos entraîneurs pour obtenir votre demande de licence 2013 / 2014.

Le samedi 6 juillet, une attention toute particulière a été accordée à Jean-Claude BAUDOUX puisque la commune de QUEYRAC et le F.C.M.A. lui ont dédié cette journée avec l'inauguration du stade municipal à son nom : ainsi le stade de QUEYRAC s'appellera désormais « Stade Jean-Claude BAUDOUX » en mémoire du dévouement dont il a fait preuve tout au long de sa vie en tant que Président du F.C.QUEYRAC et Président d'Honneur du F.C.M.A. jusqu'en 2011 (date à laquelle il a cessé ses fonctions auprès du club suite à son état de santé).

**Le Président**  
**Jean-Christophe CHANTURIER**

### Ju Jitsu

En cette fin de saison le club remercie tout le monde, les pratiquants adultes et enfants ainsi que leurs parents, les sponsors et la municipalité pour nous avoir, encore une fois, permis de bien la vivre même si nous n'étions pas nombreux.

Les entraînements sont terminés, les passages de grade aussi... c'est le temps des vacances.

Mais nous nous retrouverons le lundi 9 septembre 2013 à partir de 19h00 pour les inscriptions et les cours reprendront le mercredi 11 septembre à partir de 19h00.

Cours enfants le mercredi de 19h00 à 20h00

Cours adultes le lundi de 19h30 à 21h00

Le mercredi de 19h00 à 21h00 (cours ouvert aux ados)

**Pour tout renseignement**  
**Monsieur BAUDOUX Alain 05 56 59 83 65**

### Le Club

### Belote

Chaque Vendredi, un concours de belote est organisé dans la salle des Fêtes. La mise est de 8,00 € par joueur.

**Inscriptions à partir de 20h30**

**Tirage au sort 21h00**

De nombreux lots sont à gagner



# Vie associative (suite)

## Association Culturelle Queyracaise

**La bibliothèque** remercie les généreux nouveaux donateurs de livres. Elle informe que le livre historique sur Queyrac, dont le titre est « Si Queyrac m'était conté » de Francine Batailley-Villain est sorti au profit de l'association et qu'il est à disposition à la bibliothèque chaque mardi de 10 h à 11h30, au magasin le « Petit dépanneur », au bureau de tabac, au restaurant le « Saint-Roch ». Ces établissements sont remerciés pour leur généreuse collaboration.

*Séance de dédicace le vendredi 2 Août 2013,  
de 16 à 19 h à la salle polyvalente.*

**Exposition** de sculptures, peintures et artisanat à l'occasion de la fête de la Saint Roch les 17 et 18 août 2013 au foyer rural et à la salle polyvalente. Comme chaque année, un bon nombre d'artistes sont sollicités par courrier ou par mail et devront faire connaître leur réponse le plus rapidement possible, le taux de remplissage des salles étant de 25 emplacements. Des feuilles d'inscription sont à disposition à la Mairie pour toute nouvelle personne souhaitant participer à cette manifestation.

### Journée du Patrimoine du 14 et 15 septembre 2013 :

L'association culturelle fera visiter de nouveau des châteaux avec animation. Les informations complémentaires suivront par médias et affiches.

### La Présidente

**Francine VILLAIN**



## Liens Intergénérationnels

« L'Art c'est toute une histoire » c'était le thème de l'exposition d'œuvres d'enfants à l'école Anne Franck à Lesparre. Sur invitation du Directeur d'Ecole nous avons assisté au vernissage en présence des enseignants, de nombreux parents avec leurs enfants. Très belle exposition et un grand bravo aux enfants ainsi qu'à ceux qui les accompagnent.

Dans le mois de juin les petits de l'école maternelle nous ont reçus et tous ensemble nous avons organisé des jeux. L'après-midi s'est terminée par un goûter apprécié de tous.

Le mardi 2 juillet les élèves de CM2 nous attendaient dans leur classe avec leur maîtresse Virginie et le directeur Laurent. Au moyen de cartes et de documents ils nous ont fait pénétrer dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. En effet l'école avait été sélectionnée pour envoyer un délégué à Paris. Il devait présenter un projet de loi qu'ils avaient préparé ensemble à l'école. Cette loi proposait que dans chaque commune il y ait une rencontre intergénérationnelle pour permettre aux anciens et aux jeunes de vrais échanges. Mais après le vote à l'Assemblée leur loi n'a pas été retenue. Pour les enfants de l'école de Queyrac ces rencontres n'ont pas eu besoin de loi pour exister.

Quant à notre travail, il consistait à replonger dans la quatrième République avec ses Présidents et ses lois. La Mairie a été aussi retenue pour expliquer aux enfants les différents déroulements de la vie municipale. Nous travaillons bénévolement pour que ces rencontres aient lieu et en aucun cas nos recherches ne doivent être récupérées sans notre autorisation.

### Le Groupe Intergénérationnel

## La Boule Queyracaise

Nous remercions la quarantaine de joueurs qui a participé au concours club du 15 juin où divers lots ont été distribués (jambon, viande, vin). Si vous souhaitez nous rejoindre, venez tous les mardis et dimanches à 14h30 au boulodrome du stade. Pour la fête Saint Roch, trois jours de pétanque au chapeau. Lancer du but à 15h00.

### Le Président

**Pierre VANDENELSKEN**



# Vie associative (suite)

## A.C.C.A. Queyrac

Le Conseil d'Administration remercie les chasseurs, peu nombreux, qui ont participé à l'Assemblée Générale le 2 juin 2013, leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils portent à la chasse et aux actions bénévoles du bureau de l'A.C.C.A.

Cette année **141** permis ont été délivrés sur la commune et nous avons vendu :

**146** cartes résidents (45€),

**8** cartes non résidents (105€)

**7** cartes gratuites ont été données (nouveaux chasseurs et chasseurs + de 75 ans).

Le trésorier nous a dressé un bilan négatif de notre situation financière, le gibier ayant augmenté nous sommes contraints d'augmenter les cartes de chasse pour la saison 2013/2014. Cette augmentation a été approuvée à l'unanimité.

Prix des cartes :

propriétaires, résidents : **50€**

résidence secondaire : **55€**

non résidents : **110€**

Le problème des lapins a été évoqué, sans pouvoir apporter une solution durable.

Le plan de chasse a été réalisé, les lâchers effectués sans problèmes avec 15 compagnies de faisandeaux le 20 juillet.

Pour la saison 2013/2014 nous lâcherons 30 lièvres : 15 en août et 15 en décembre et par la suite 600 faisans de tir et 200 perdreaux. Les dates vous seront précisées lors de l'achat des cartes de chasse.

Nous tiendrons une permanence pour la vente de ces cartes le :

**samedi 31 août** et le

**samedi 7 septembre 2013**

à la « **Salle Polyvalente** » de Queyrac  
de **9h00 à 13h00**.

*N'oubliez pas de ramener votre vignette « Subvention », sinon il vous en coûtera : 4€ supplémentaires.*

Lors de l'élection du tiers sortant, tous les membres ont été réélus.

Le Président

Jean-Pierre COUDOUIN

## Tennis Club

**Vide grenier de la Fête de la Saint Roch** : le tennis club tiendra un stand. Nous remercions par avance toutes les personnes susceptibles de nous faire don des objets qui ne leur sont plus utiles. Le bénéfice lié à la vente de ceux-ci sert à financer une grande partie des activités multisports et tennis pour les jeunes.

Pour les objets à donner, vous pouvez :

- soit les apporter à la mairie

- soit nous contacter au 05 56 59 82 25

ou 05 56 59 82 48 ou 05 56 59 83 51

Nous vous attendons nombreux pour vos achats de brocante à notre stand.

**Notre prochain vide grenier aura lieu le 17 novembre 2013**

**Tarifs des cartes annuelles d'adhésion** donnant libre accès aux terrains de tennis. (s'adresser au bureau de tabac)

Jeune : 15 € (deux jeunes d'une même famille 20 €)

Adulte : 25 €

Carte familiale (parents et enfants de moins de 20 ans) : 35 €

Location ponctuelle du court : 5 €/heure

Carte vacances : 15 € la semaine pour une famille avec enfants de moins de 20 ans.

### Saison 2013/14

**Ecole de tennis et activités sportives** : reprise des activités  
**le mercredi 18 septembre 2013.**

Inscriptions sur place le mercredi 11 septembre de 15h à 17h30 et jeudi 12 et vendredi 13 septembre entre 16h45 à 18h00.

Initiation le mercredi après-midi à partir de 4 ans.

Tarif annuel 45 € + carte annuelle d'adhésion.

**Tous les mercredis à partir de 14h30 activités sportives et initiation au tennis.**

**École multisports (EMS)** : reprise le 16 septembre 2013

Inscriptions le mercredi 11 septembre sur place de 15h00 à 17h30 et les 12 et 13 septembre de 16h45 à 18h00.

Diverses activités sportives sont proposées aux jeunes du primaire de 16h45 à 18h00 :

- le lundi pour les CM ;

- le mardi pour les CP ;

- le jeudi pour les CE.

Tarif annuel : 28 € (13€ + 15€ d'adhésion) pour un jeune, 40 € (20€ + 20 € d'adhésion pour deux jeunes de la même famille (carte annuelle d'adhésion incluse).

Envie de faire du bénévolat ? Même si vous ne jouez pas, venez rejoindre notre équipe.

*Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances.*

[tennisclubqueyrac@yahoo.fr](mailto:tennisclubqueyrac@yahoo.fr)

La Présidente

Véronique CHAMBAUD

# QUEYRAC

Fête de la Saint Roch

# EXPOSITION

Samedi 17

Dimanche 18 août 2013

de 9h à 18h30

- *Sculpture*

- *Peinture*

- *Artisanat*

*Au plaisir de vous y rencontrer!*

# Fête de la Saint-Roch

# QUEYRAC

## 16, 17, 18 et 19 août 2013

### PROGRAMME :

#### Vendredi 16 août

21h00 Belote, à la salle des fêtes  
21h00 Chorale à l'église

#### Samedi 17 août

08h00 à 18h30 Vide grenier (rens. au 05 56 59 82 25)  
09h00 à 18h30 Exposition artisanale et dessins d'enfants

*Moules-frites sur réservation au 09 83 06 81 69 (12€)*

14h30 Pétanque « au chapeau », à l'aire de loisirs  
15h00 Ball-trap  
17h00 Messe

*Buffet campagnard en plein air avec animation musicale (20€)  
à partir de 19h00 sur réservation au 09 83 06 81 69*

#### Dimanche 18 août

10h00 Course pédestre (*inscriptions à partir de 08h30*)  
Ball-trap  
10h30 Remise des prix du concours de dessins  
10h45 Vernissage de l'exposition artisanale  
11h45 Remise des prix de la course pédestre  
12h15 Vin d'honneur offert par la municipalité  
*Cuisses de poulet sur réservation au 09 83 06 81 69 (15€)*  
14h30 Pétanque « au chapeau », à l'aire de loisirs  
15h00 Ball-trap

#### Lundi 19 août

09h00 Concours de belote, à la salle des fêtes  
10h00 Coupe communale de ball-trap  
15h00 Pétanque « au chapeau », à l'aire de loisirs  
15h00 Ball-trap  
22h00 Retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice  
au stade municipal

FETE FORAINE DU SAMEDI AU LUNDI

*Rejoignez-nous nombreux !!!*